



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 36

La commission vous informe de l'absence de **Gruau Christophe** du 27 avril au 4 mai, en cas de problème vous avez la boîte mail arbitre ou contacter le président de la CA Brunel Nicolas

ARBITRES EN RESERVE POUR LE WEEK-END DU 27 & 28/04/2019

- D 2 : DE JESUS SOUSA José
- D 3 : BEGOT Sébastien

REUNION DE LA C.D.A. DU 08 AVRIL 2019

Présents : BRET V, BRUNEL N, GRUAU C, KLEIN F, LE JEUNE A, MARTIN A, MILHAN E, POMMIER M, RIPERT J-B, VIALLET R.

Excusés : MARLHIN A, MOUSTIER B.

Début de la séance 18h00

BRUNEL N. ouvre la séance par une pensée à notre regretté MARTIN Maxime, ancien arbitre du district décédé dernièrement (voir PV n° 35) puis informe qu'un nouveau désignateur va rentrer à la C.D.A. prochainement pour s'occuper uniquement des U17, Afin qu'il y est qu'un seul désignateur et interlocuteur par catégorie chez les jeunes (U15,U17,U19).

Puis annonce l'arrivée pour la prochaine saison d'un nouvel observateur (arbitre L3).

Ensuite il revient sur la désignation des arbitres pour les 1/2 finales et finales de coupes Drôme-Ardèche Seniors et Jeunes, effectuée avant la séance (voir la liste ci-après).

POMMIER M. fait le point sur les compétitions Futsal et Foot Diversifié

BRUNEL N. reprend la parole pour faire le point sur les amendes des arbitres (absences aux formations continues, rattrapage, absences non excusées sur les rencontres etc....)

VIALLET R. fait le point sur le comportement non sérieux de certains arbitres lors des formations continues ainsi que sur leur comportement lors des rencontres Féminines et Foot Diversifié (arrivée tardive, arbitrage non sérieux et correct etc....)

BRUNEL N. fait le point sur le stage d'arbitrage au féminin organisé par la Ligue à AUTRANS (38) et annonce qu'un nouveau stage est programmé prochainement, toujours organisé par la Ligue à ANDREZIEUX (42).

BRET V. propose pour la saison prochaine un classement par catégorie, pour les jeunes en U 15 (ex : Élite 1, Élite 2, Élite 3), puis propose, toujours à partir de la saison prochaine, qu'il y aura deux observations pour les U 17 et faites par nos Arbitres Liguards.

MILHAN E. fait le point sur le Statut de l'arbitrage et annonce que le dossier du renouvellement de la licence arbitre est désormais en ligne sur le site du district (à télécharger).

BRUNEL N. propose une date pour la prochaine Assemblée Générale qui vous sera dévoilée en temps voulu.

Avant de clôturer la séance, évoque quelques affaires (classées ou en cours) de certains de nos arbitres puis clôture celle-ci à 20h30.

DESIGNATIONS DES ARBITRES POUR LES DEMI-FINALES ET FINALES COUPES DRÔME-ARDECHE

Liste des arbitres pour les coupes :

X. BOUBIER - R. GIRAUD (½ Finales le 12/05/2019, Finales le 30/05/2019)

U 19 G.ETIENNE (½ Finales le 08/05/2019, Finale le 08/06/2019)

AARAB Mounir
AIT BTAL Najim
ASTIER Antoine
AYDIN Aydin
BENJEDDA Hakim
BENOIT Christophe
DAUX Jessy
DOGAN Sébastien
DOREE Bruno
DUPUIS Marc
EL MARRAHI Saïd
FALAISE Mathias
GALOYAN Arthur
GRASSET Guillaume
JOLIVALT Clément
MEGHZILI Karim
MEYER David
MILHES Nicolas
MONTAGNON Noémie
NOËL Thierry
PRADON Bastien
ROUBI Frédéric
SABOUR Azddine
SADIK Salim
SEDDOUGUI Fouad
TENA Fabien
ZERGUIT Mohamed

La C.D.A. Vous remercie de vous rendre disponible ces dates là

Liste des jeunes arbitres pour les coupes U 17 & U 15

(½ Finales le 08/05/2019, Finales le 08/06/2019)

BETHERY Gabriel
BONHOMME Adrien
BOUAFFAR Mathéo
CHANEGUIER Thomas
CHAVES Hugo
EYRAUD Fabrice
EYRAUD Raphaël
FOUCART Mathis
GOIFFON Hugo

HATTACH Imad
KHALDI Kamal
LAURENT Jérémy
MEROTTO Corentin
MESTARI Abdelbasset
MOUSSIÈRE Tim
PENSATO Roméo
PROVO Kylian
ROMEGOUX Clément
ROUX Jason
ROZEL Evann
RUIZ Josselin
VERT Florent

La C.D.A. Vous remercie de vous rendre disponible ces dates là

COURRIERS DES ARBITRES

- ELAKHAMAIRI Mustapha : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- PARTAMIAN Rémi : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- TISSERON Clément : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- JOUAN Jannick : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- BEGOT Jérôme : Courriel circonstancié de la FMI sur l'éducateur de Montélimar US des U 19 du 13/04/2019, lu et noté
- KERBOGHOSSIAN Pierre : Courriel circonstancié de la FMI sur l'éducateur de Valensolles des U 19 du 13/04/2019, lu et noté
- BUISSON Mathieu : Indisponibilité du 27/04/2019, lu et noté
- CALATAYUD Renaud : Rapport Circonstancié de la rencontre D 2 du 13/04/2019, lu et noté

NECROLOGIE

La C.D.A. a appris le décès du Grand-Père de notre jeune arbitre ROZEL Evann, et s'associe à la douleur de sa famille et lui présente ses sincères condoléances.

RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE « ARBITRE »

La C.D.A vous informe que le dossier pour le renouvellement de votre licence « arbitre » est disponible sur le site du District, donc n'attendez pas la dernière minute pour la renouveler.

Elle vous remercie par avance.

INDISPONIBILITES DE FIN DE SAISON

La C.D.A. Vous informe que, si vous devez vous mettre indisponibles pour les journées du 02, 09 et 16 juin 2019, **la date butoir est le 14/05/2019.**

Pour information : Tout arbitre se mettant indisponible pour les 02 et/ou 09 juin 2019, ne pourra prétendre à postuler pour les parties finales

FORMATION ELITE

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe qu'une formation Ligue (nouvelle version) est programmée au siège du District Drôme-Ardèche de Football.

Tous les jeunes arbitres qui officient en seniors D1-D2-D3 ou AA, U17 et/ou U19 peuvent faire acte de candidature jusqu'au **jeudi 25 avril 2019 (délai de rigueur)** en envoyant un mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A.

Pour information, une réunion de présentation de cette formation aura lieu le **vendredi 26 avril 2019** à 19h15 au siège du District Drôme-Ardèche de Football.

FONCTION ARBITRE-ASSISTANT

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que tous les arbitres qui officient en seniors et/ou U17-U19 peuvent faire acte de candidature jusqu'au **vendredi 14 juin 2019 (délai de rigueur)** en envoyant un mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr avec copie à arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Bien entendu, toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A.

Les candidats retenus seront affectés dans la catégorie des AA spécifiques du District « District Assistant 2 » pour la saison sportive 2019/2020.

INFORMATION INDISPONIBILITES

La C.D.A vous rappelle que les indisponibilités (effectuées à partir de votre compte My FFF) sont prises en compte, au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Elle vous rappelle aussi que, lorsque vous avez une **indisponibilité de dernière minute**, de prendre contact **IMPERATIVEMENT** avec :

1°) - La Permanence Sportive (voir sur le site du District)

2°) - Le Désignateur ou à défaut Le Président de la C.D.A.

3°) - Si vous avez un justificatif, l'adresser à la Commission des arbitres :

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Soyez donc plus vigilants, car l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

AVIS AUX ARBITRES (TOURS DE COUPES EN JEUNES ET EN FEMININES)

La C.D.A vous rappelle que, lors des **TOURS de COUPES**, que se soit en jeunes (**U15, U17, U19**) ou que se soit en **Féminines.....**, « **IL N'Y A PAS DE PROLONGATIONS** » à la fin du temps réglementaire..... (80' pour les U15 et 90' pour les autres catégories) et ne pas tenir compte de ce que vous demande la tablette. Merci d'en prendre note.

RAPPEL PROCEDURE DE LA FMI

La CDA a constaté ces derniers temps, beaucoup trop d'erreurs lors de la saisie de la FMI.....

Score inversé, Remplaçants non notés, Inversement des Sanctions Administratives etc.....

Elle vous rappelle donc, qu'à la fin de la rencontre, avant de faire signer la feuille de match et **uniquement dans le vestiaire de l'arbitre** :

- 1°) - La présence **OBLIGATOIRE** des **deux** Capitaines (chez les adultes) ou des **deux** Coachs (chez les jeunes).
- 2°) - Leur signifier les faits de match pour éviter toute erreur avant de les faire signer.
- 3°) - **Clôturer impérativement** la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.

Soyez plus vigilants, car des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

PRESENCE DES EDUCATEURS

Rappel aux arbitres Jeunes et adultes

La vérification de la présence des éducateurs est **OBLIGATOIRE** dans les catégories suivantes :

U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, Seniors D1 et D2, aussi la CDA vous demande de prendre le temps de vérifier à chaque rencontre, que l'éducateur validé par la commission du statut des éducateurs, publié sur le site du District, soit bien le bon sur la FMI et sur le banc et de bien le mentionner dans la rubrique « Règlements Locaux ».

Après vérification, la C.D.A. a constaté depuis le début de saison un manquement de certains arbitres.

BEGOT Jérôme
BONNEVAY Ludovic
DAUX Jessy
DE JESUS SOUSA José
DOGAN Sébastien
DUSSAUD Gérald
GALOYAN Youri
GHEBBARI Nourredine
JOUAN Benjamin
MEGHZILI Karim
RAHIBI Mehdi
RUIZ Josselin
SEDDOUGHI Fouad
SOUL Kkaled
TENA Fabien
VALES Sylvain
VIEZEUF Stéphane
VIOUGEAS Vincent

Des vérifications seront réalisées jusqu'à la fin de la saison et l'application du règlement intérieur sera faite.

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

ATTENTION : Depuis le lundi 10 septembre 2018, Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

« discipline@drome-ardeche.fff.fr »

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser.

INFORMATION SUR RAPPORT SUITE A UN CARTON ROUGE

Lorsque vous faites un rapport disciplinaire pour un CARTON ROUGE, suite à un tacle irrégulier qui a entraîné une blessure de l'adversaire, il vous est demandé de bien préciser sur le dit rapport, si le joueur blessé est sorti du terrain sans avoir repris le jeu par la suite.

Ceci est très important pour la Commission de Discipline.

COURRIERS DES CLUBS

- FC St Restitut : Demande d'arbitre en D 5 du 27/04/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- ES HOSTUN : Demande d'arbitre en D 5 du 05/05/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT